



Département de la Guadeloupe
Communauté d'agglomérations
Cap Excellence

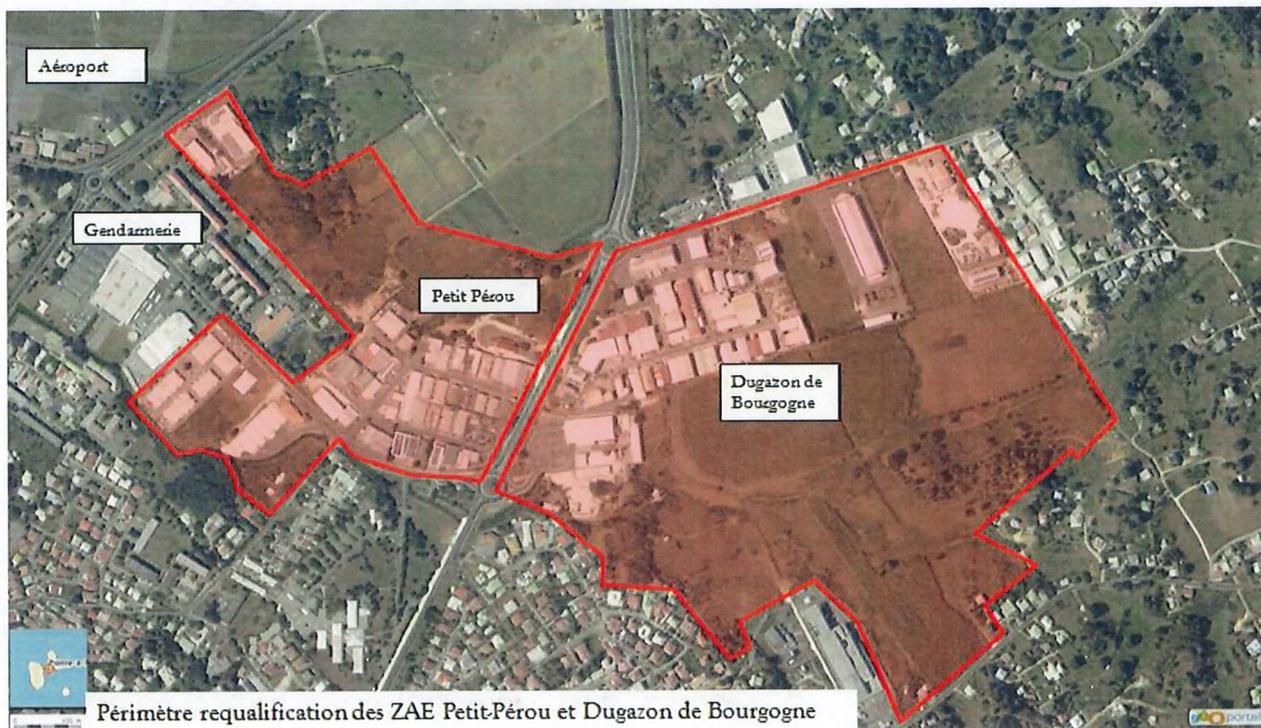


Société d'Economie Mixte
D'Aménagement de la Guadeloupe



REQUALIFICATION DES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE PETIT-PEROU ET DUGAZON DE BOURGOGNE

Compte-Rendu Financier année 2015



Périmètre

Année 2016

Nom de la société : SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE D'AMENAGEMENT DE LA GUADELOUPE	
Sigle : S.E.M.A.G	
Collectivité contractante : Communauté d'agglomération Cap Excellence	
OPERATION : Requalification des ZAE Petit-Pérou et Dugazon, Abymes	
Nature de la convention établie entre la société et la collectivité	Convention de Mandat
	Dates
Délibération d'approbation de la collectivité	<input type="text"/>
Signature de la convention	<input type="text"/>
Dépôt de la convention à la préfecture	27/11/2015
Fin de validité de la convention	26/11/2020
Approbation du bilan initial	<input type="text"/>
Approbation du dernier bilan	<input type="text"/>

RECAPITULATIF

Requalification des ZAE Petit-Pérou et Dugazon, Abymes

	2015		2016		
	Dernier bilan approuvé	Prévision 2014	Prévision 2015	Prévision 2016	Nouveau bilan à approuver
		€ TTC	€ TTC		
Participations	13695			1793	13695
TOTAL DES PRODUITS	13695			1793	13695
Acquisitions					
Libération de sols					
Travaux	-11 232			977	11232
Etudes	-1 788			671	1788
Frais financiers					
Frais généraux	-513			103	513
Frais divers	-163				162
TOTAL DES CHARGES	13695			1751	13695

Contenu

Préambule	4
1. Présentation générale de l'opération	5
1.1. PROGRAMME DE L'OPERATION.....	5
1.2. SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE DE L'OPERATION DE L'OPERATION	6
2. Compte rendu opérationnel et financier	6
3. Prévisionnel recettes-dépenses (cf. annexe prévisionnel de recettes et dépenses de l'opération)	7
4. Evolution du bilan et de la participation	8
5. Conclusions et perspectives	8
6. Annexes	9



Préambule

Le présent compte-rendu est réalisé conformément à l'article 19 de la convention de mandat de requalification des zones d'activités économiques de Petit-Pérou et Dugazon de Bourgogne.

Il présente une description opérationnelle et financière au 31 décembre 2015 de l'avancement de l'opération de requalification des zones d'activités économiques de Petit-Pérou et Dugazon de Bourgogne confiée à la SEMAG par convention en date du 27 novembre 2015.

Il sera soumis à l'examen de l'assemblée délibérante de la communauté d'Agglomérations de Cap Excellence.

1. Présentation générale de l'opération

1.1. Programme de l'opération

La communauté d'agglomération Cap Excellence, au travers sa compétence développement économique, souhaite engager des actions pour la requalification et la dynamisation des Zones d'Activités Economique (ZAE) de Petit Pérou et de Dugazon de Bourgogne, aux Abymes.

Cette dynamique s'inscrit dans le cadre des études réalisées en 2011 par la Région Guadeloupe pour la requalification des zones d'activités du territoire guadeloupéen, qui ont mis en exergue leurs lacunes et dysfonctionnements.

Ces actions représentent un enjeu majeur pour l'agglomération Cap Excellence, identifié au travers son Schéma Directeur de Développement Economique en cours d'élaboration.

Il s'agit notamment de renforcer l'attractivité et la compétitivité de ces ZAE, par un traitement qualitatif des espaces publics, par la reconquête de l'animation et la gestion du tissu économique.

Ces territoires d'activités représentent, en outre, un vivier d'emplois au regard des possibilités d'extension déjà identifiées.

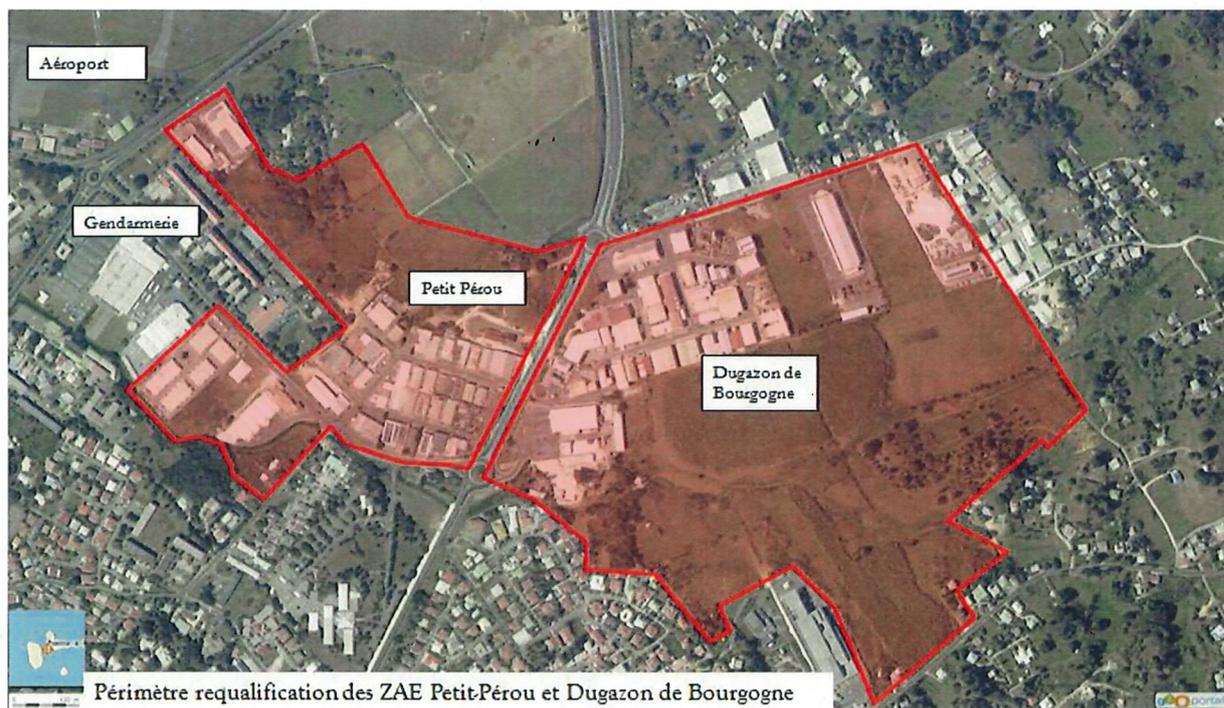
Il s'agit également d'établir la complémentarité de ces ZAE avec l'environnement économique existant, en saisissant l'impulsion créée par le Parc d'activités La Providence, dont la qualité environnementale certifiée iso 14001 incarne une véritable vitrine pour l'agglomération.

Le programme tel qu'il est défini à ce stade opérationnel se décline en 3 phases :

- Phase 1 : Réalisation des études relatives à la requalification et l'extension des ZAE
- Phase 2 : Mise en œuvre opérationnelle – réalisation des travaux de requalification et d'extension des ZAE
- Phase 3 : Définition de la gestion future des ZAE

Le périmètre de l'opération porte sur les ZAE de Dugazon de Bourgogne et de Petit Pérou, situées sur la commune des Abymes.

La photographie suivante précise le périmètre de réflexion de l'opération.



Périmètre

1.2. Situation administrative et juridique de l'opération de l'opération

Type	Date de signature	Objet
Convention	27 novembre 2015	Notification de la convention de mandat
Avenant 1	A approuver	Actualisation des articles relatifs à l'avance et à la rémunération

2. Compte rendu opérationnel et financier

Bilan synthétique TTC : 353500

Date et heure du document : 31/03/2016 12:27

REQUALIFICATION ET DYNAMISATION DES ZAE PETIT-PEROU ET DUGAZON DE

RECETTES					
Libellé	Budget	Engagé	Facturé		
Bf-Subventions Affectées	13 695 651,20	0,00	0,00		0,00
TOTAL RECETTES	13 695 651,20	0,00	0,00		0,00
DEPENSES					
Libellé	Budget	Engagé	Facturé		
Ad-Travaux	11 231 920,00	0,00	0,00		0,00
Ae-Etudes	1 788 080,00	0,00	0,00		0,00
Ah-Frais de Gestion	512 901,20	0,00	0,00		0,00
Ai-Frais Divers	162 750,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES	13 695 651,20	0,00	0,00		0,00
Trésorerie engagée nette		0,00 (100,00%)	0,00	0,00	0,00

La convention de mandat fait état d'un budget de 12 150 000€ HT et hors rémunération soit 13 695 651 € TTC que l'on peut ventiler comme susmentionné, sur la base des études APS réalisées en 2011 par la Région. Toutefois, ce budget fera l'objet de précisions au fur et à mesure des études techniques.

Aucune dépense n'a été réalisée en 2015.

Il n'a pas été non plus facturé de participation à la collectivité au titre de l'année 2015. Aucune autre recette n'a été facturée en 2015.

Bilan synthétique TTC : 353500

Date et heure du document : 31/03/2016 12:28

REQUALIFICATION ET DYNAMISATION DES ZAE PETIT-PEROU ET DUGAZON DE

RECETTES				
Libellé	Budget	Engagé	Facturé	Réglé
Bf-Subventions Affectées	13 695 651,20	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES	13 695 651,20	0,00	0,00	0,00
DEPENSES				
Libellé	Budget	Engagé	Facturé	Réglé
Ad-Travaux	11 231 920,00	0,00	0,00	0,00
Ae-Etudes	1 788 080,00	0,00	0,00	0,00
Ah-Frais de Gestion	512 901,20	0,00	0,00	0,00
Ai-Frais Divers	162 750,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES	13 695 651,20	0,00	0,00	0,00

Trésorerie engagée nette

0,00
(100,00%)

0,00

0,00

0,00

Au 31 décembre 2015, la trésorerie de l'opération est nulle.

3. Prévisionnel recettes-dépenses (cf. annexe prévisionnel de recettes et dépenses de l'opération)

Echéancier prévisionnel réalisé TTC : 353500-REQUALIFICATION ET DYNAMISATION DES ZAE PETIT-PEROU ET DUGAZON DE BOURGOGNE

Désignation lignes budgétaires	HT	HT	TVA	TTC	A fin 2015	2016	2017	2018	2019	2020
En Kilo Euros	Budget préc.	Budget actualisé								
Bf-Subventions Affectées	12 623	12 623	1 073	13 696		1 746	1 230	2 920	5 215	2 586
Sous-total recettes	12 623	12 623	1 073	13 696		1 746	1 230	2 920	5 215	2 586
Ad-Travaux	-10 352	-10 352	-880	-11 232		-377	-760	-2 574	-4 948	-2 574
Ae-Etudes	-1 648	-1 648	-140	-1 788		-650	-231	-382	-357	-168
Ah-Frais de Gestion	-473	-473	-40	-513		-103	-103	-103	-51	-154
Ai-Frais Divers	-150	-150	-13	-163			-25	-59	-58	-21
Sous-total dépenses	-12 623	-12 623	-1 073	-13 696		-1 129	-1 118	-3 118	-5 413	-2 917
Sous-total trésorerie transitoire										
Trésorerie brute						616	728	530	331	0

Afin de répondre à la demande d'intervention sur site en 2016 permettant de résoudre les problématiques techniques nécessitant des réponses imminentes et afin de définir le projet d'aménagement, il est prévu en 2016 :

- 377 K€ de dépenses en travaux
- 650 K€ de dépenses en études
- 103 K€ de frais de gestion
- 1 746 K€ de participation de la communauté d'agglomérations qui permettra de couvrir les dépenses susmentionnées.

4. Evolution du bilan et de la participation

Il conviendra de valider le bilan ci-dessous, sachant qu'il sera affiné au fil des études à réaliser :

Désignation lignes budgétaires	HT	TVA	TTC
En Euros	Budget actualisé		
Bf-Subventions Affectees	12 622 720	1 072 931	13 695 651
Sous-total recettes	12 622 720	1 072 931	13 695 651
Ad-Travaux	-10 352 000	-879 920	-11 231 920
Ae-Etudes	-1 648 000	-140 080	-1 788 080
Ah-Frais de Gestion	-472 720	-40 181	-512 901
Ai-Frais Divers	-150 000	-12 750	-162 750
Sous-total dépenses	-12 622 720	-1 072 931	-13 695 651

Ci-dessous, l'échéancier d'appel de participation de Cap Excellence par année :

	€ T.T.C	Cumul à fin 2015	2016	2017	2018	2019	2020
Participation	13 696 €	0	1 746	1 230	2 920	5 215	2 585

5. Conclusions et perspectives

L'année 2015 a été l'occasion de mandater la SEMAG afin qu'elle accompagne la Communauté d'Agglomérations Cap Excellence dans la mise en œuvre de son projet de requalification des ZAE de Petit-Pérou et Dugazon de Bourgogne, véritable projet structurant pour le développement économique de l'agglomération.

L'année 2016 devra permettre de missionner une équipe projet globale composée d'un urbaniste, d'un bureau d'études techniques, d'un contrôleur technique, d'une coordonnateur SPS, d'un assistant à maître d'ouvrage spécialisé développement durable, d'un géomètre et d'un géotechnicien.

Ces différents corps de métier permettront d'apporter des réponses concrètes aux enjeux techniques de la requalification des ZAE à savoir résoudre les problématiques hydrauliques des sites, rénover les voiries, calibrer les réseaux, étendre les zones...

La définition de la gestion future des deux ZAE est le 3^{ème} volet de la commande de la Collectivité. Cette gestion passe par une concertation bien menée afin de gagner l'implication de tous les acteurs.

La gestion des ZAE doit être pensée dès l'amont du projet pour une qualité durable et une pérennisation des investissements publics importants.

Par conséquent, en 2016 et pendant toute la durée des travaux, l'accent sera porté sur la communication en direction des chefs d'entreprises et sur l'animation économique de ces 2 zones d'activités.

ETAT DES LIEUX	PLAN D'ACTIONS
Espaces fragilisés malgré un positionnement stratégique	Maintenir la qualité globale après les travaux de requalification
Défaut de gestion (associations en sommeil)	Harmoniser l'attractivité économique et la qualité de l'image
ZAE peu entretenues (voiries, espaces verts, signalétique....)	Renforcer le positionnement des 2 ZAE dans le territoire
Manque d'implication des entreprises dans leur cadre de vie (façades dégradées, détritrus....)	Proposer la mise en place d'une structure de gestion (gestionnaire + ASL)
Pas de synergie interentreprises	Accueillir et accompagner les entreprises
	Proposer des actions d'animation économique
	S'appuyer sur le partage d'expérience du réseau PALME

La gouvernance du projet devra s'installer, notamment par la réalisation de comités techniques, de pilotage et de concertation.

Enfin l'année 2016 verra le démarrage des travaux de réhabilitation des voiries et réseaux divers afin de pallier dans les meilleurs délais aux urgences et ainsi de répondre aux attentes imminentes des chefs d'entreprise et du public.

L'année 2017 sera l'année des grands travaux. En effet, les travaux de requalification et d'extension qui changeront considérablement l'image de ces zones démarreront courant 2017. Les études réalisées courant 2016 devraient préciser la nature et les délais de réalisation de ces travaux.

6. Annexes

ANNEXE 1 : BILAN AU 31/12/2015	10
ANNEXE 2 : ETAT DE LA TRESORERIE	11
ANNEXE 3 : ECHEANCIER PREVISIONNEL 2016/2020	12
ANNEXE 4 : AVENANT N°1	13



ANNEXE 1 : BILAN AU 31/12/2015

Bilan détaillé TTC : 353500

Date et heure du document : 31/03/2016 16:12

REQUALIFICATION ET DYNAMISATION DES ZAE PETIT-PEROU ET DUGAZON DE

RECETTES					
Libellé	Budget	Engagé	Facturé		
Appels de Fonds-Cap Excellence	13 695 651,20	0,00	0,00	0,00	0,00
Bf-Subventions Affectées	13 695 651,20	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES	13 695 651,20	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES					
Libellé	Budget	Engagé	Facturé		
Infrastructures	9 743 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers Infrastructures	1 488 620,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ad-Travaux	11 231 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Etudes	434 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Maîtrise d'Oeuvre	974 330,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Information-Communication	379 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ae-Etudes	1 788 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais de Gestion	512 901,20	0,00	0,00	0,00	0,00
Ah-Frais de Gestion	512 901,20	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais Divers	162 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Al-Frais Divers	162 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES	13 695 651,20	0,00	0,00	0,00	0,00

Trésorerie engagée nette 0,00 0,00 0,00 0,00
(100,00%)

ANNEXE 2 : ETAT DE LA TRESORERIE

Bilan détaillé TTC : 353500

Date et heure du document : 31/03/2016 16:13

REQUALIFICATION ET DYNAMISATION DES ZAE PETIT-PEROU ET DUGAZON DE

RECETTES					
Libellé	Budget	Facturé	Réglé	Mouvement année	
Appels de Fonds-Cap Excellence	13 695 651,20		0,00	0,00	0,00
Bf-Subventions Affectées	13 695 651,20		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES	13 695 651,20		0,00	0,00	0,00
DEPENSES					
Libellé	Budget	Facturé	Réglé	Mouvement année	
Infrastructures	9 743 300,00		0,00	0,00	0,00
Divers Infrastructures	1 488 620,00		0,00	0,00	0,00
Ad-Travaux	11 231 920,00		0,00	0,00	0,00
Etudes	434 000,00		0,00	0,00	0,00
Maîtrise d'Oeuvre	974 330,00		0,00	0,00	0,00
Information-Communication	379 750,00		0,00	0,00	0,00
Ae-Etudes	1 788 080,00		0,00	0,00	0,00
Frais de Gestion	512 901,20		0,00	0,00	0,00
Ah-Frais de Gestion	512 901,20		0,00	0,00	0,00
Frais Divers	162 750,00		0,00	0,00	0,00
Al-Frais Divers	162 750,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES	13 695 651,20		0,00	0,00	0,00
Trésorerie engagée nette					
	0,00 (100,00%)		0,00	0,00	0,00



ANNEXE 3 : ECHEANCIER PREVISIONNEL 2016/2020

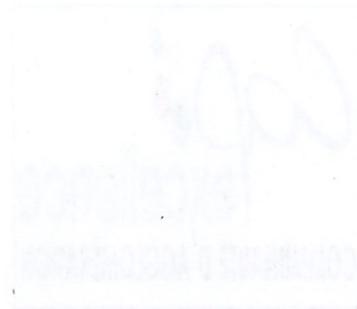
Echéancier prévisionnel réalisé TTC : 353500-REQUALIFICATION ET DYNAMISATION DES ZAE PETIT-PÉROU ET DUGAZON DE BOURGOGNE AUX ABYMES-11-DA - établi le 25/04/2016 à 07:22

Désignation lignes budgétaires	HT	HT	TVA	TTC	A fin 2015	2016	2017	2018	2019	2020
En Kilo Euros	Budget préc.	Budget actualisé								
Bf-Subventions Affectées	12 623	12 623	1 073	13 696		1 746	1 230	2 920	5 215	2 586
Sous-total recettes	12 623	12 623	1 073	13 696		1 746	1 230	2 920	5 215	2 586
Ad-Travaux	-10 352	-10 352	-880	-11 232		-377	-760	-2 574	-4 948	-2 574
Ae-Etudes	-1 648	-1 648	-140	-1 788		-650	-231	-382	-357	-168
Ah-Frais de Gestion	-473	-473	-40	-513		-103	-103	-103	-51	-154
Al-Frais Divers	-150	-150	-13	-163			-25	-59	-58	-21
Sous-total dépenses	-12 623	-12 623	-1 073	-13 696		-1 129	-1 118	-3 118	-5 413	-2 917
Sous-total trésorerie transitoire										
Trésorerie brute						616	728	530	331	0

Echéancier prévisionnel réglé TTC : 353500-REQUALIFICATION ET DYNAMISATION DES ZAE PETIT-PÉROU ET DUGAZON DE BOURGOGNE AUX ABYMES-11-DA - établi le 25/04/2016 à 07:33

Désignation lignes budgétaires	HT	HT	TVA	TTC	A fin 2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
En Kilo Euros	Budget préc.	Budget actualisé									
Bf-Subventions Affectées	12 623	12 623	1 073	13 696		1 572	1 258	2 657	4 862	2 965	382
Sous-total recettes	12 623	12 623	1 073	13 696		1 572	1 258	2 657	4 862	2 965	382
B: 353500/AD100-Infrastructures	-8 980	-8 980	-763	-9 743		-282	-664	-2 080	-4 188	-2 222	-306
B: 353500/AD104-Divers Infrastructures	-1 372	-1 372	-117	-1 489				-317	-741	-379	-51
Ad-Travaux	-10 352	-10 352	-880	-11 232		-282	-664	-2 398	-4 930	-2 601	-357
B: 353500/AE000-Etudes	-400	-400	-29	-429		-200	-54	-59	-54	-54	-10
B: 353500/AE101-Maitrise d'Oeuvre	-898	-898	-88	-986		-446	-73	-185	-178	-95	-9
B: 353500/AE104-Information-Communication	-350	-350	-23	-373		-16	-82	-127	-104	-38	-5
Ae-Etudes	-1 648	-1 648	-140	-1 788		-663	-208	-370	-335	-187	-24
B: 353500/AH000-Frais de Gestion	-473	-473	-40	-513		-101	-103	-103	-45	-155	-7
Ah-Frais de Gestion	-473	-473	-40	-513		-101	-103	-103	-45	-155	-7
B: 353500/AI000-Frais Divers	-150	-150	-13	-163			-21	-58	-59	-22	-3
Al-Frais Divers	-150	-150	-13	-163			-21	-58	-59	-22	-3
Sous-total dépenses	-12 623	-12 623	-1 073	-13 696		-1 046	-996	-2 929	-5 369	-2 965	-391
C: Trésorerie transitoire											
Sous-total trésorerie transitoire											
Trésorerie brute						527	788	516	9	9	0

ANNEXE 4 : AVENANT N°1



MANDAT POUR LA
REQUALIFICATION ET LA
DYNAMISATION DES ZAE DE
PETIT-PEROU ET DUCAYON DE
BOURGOGNE ARYMES

COURNIER ARRIVÉ LE:
12 JAN. 2017
S/PREFECTURE DE PONTE-À-PITRE

7. DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE



**MANDAT POUR LA
REQUALIFICATION ET LA
DYNAMISATION DES ZAE DE
PETIT-PEROU ET DUGAZON DE
BOURGOGNE ABYMES**

AVENANT N°1

A LA CONVENTION DE MANDAT

Septembre 2016

EXPOSE

Par convention de mandat en date du 27 novembre 2015, la Communauté d'Agglomération Cap Excellence a confié à la SEMAG, la requalification et la dynamisation des ZAE de Petit-Pérou et Dugazon de Bourgogne.

L'objet du présent avenant n°1 à la convention de mandat liant la Communauté d'Agglomération Cap Excellence à la SEMAG est d'apporter les modifications nécessaires à ladite convention de mandat pour permettre à la SEMAG de poursuivre sa mission dans le cadre de cette opération.

Le présent avenant n°1 à la convention de mandat porte sur :

- la validation de l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération,
- la rémunération du mandataire,
- des stipulations particulières à la mise en place d'une procédure de déclaration d'utilité publique,

Ceci exposé, entre les soussignés :

ENTRE

LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CAP EXCELLENCE représentée par son Président en exercice, domiciliée 18, Boulevard Légitimus 97110 Pointe-à-Pitre et désignée dans ce qui suit par les mots « la collectivité » ou « le mandant » ou « le maître d'ouvrage », d'une part,

▪ ET

LA SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE D'AMENAGEMENT DE LA GUADELOUPE (SEMAG), société anonyme d'économie mixte locale au capital de 13 028 730 €, dont le siège social est à Grand-Camp, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Pointe-à-Pitre sous le n° 87 B 560, représentée par M. Laurent BOUSSIN, Directeur Général, en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par le Conseil d'Administration en date du 28 novembre 2007 et désignée dans ce qui suit par les mots « la société » ou « le mandataire ».

Il a été convenu ce qui suit :

La Convention de Mandat de réalisation est modifiée comme suit :

ARTICLE 1: VALIDATION DE L'ENVELOPPE FINANCIERE PREVISIONNELLE DE L'OPERATION*(Modification de l'article 13 du cahier des charges de la convention de mandat - Détermination du montant des dépenses à engager par le mandataire)*

L'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération s'élève à 13 695 651,20€ TTC. Elle est provisoirement décomposée de la manière suivante :

DEPENSES			
	€ HT	TVA en €	€ TTC
ETUDES	1 648 000 €	140 080 €	1 788 080 €
Maîtrise d'œuvre	898 000 €	76 330 €	974 330 €
Etudes préliminaires	400 000 €	34 000 €	434 000 €
Communication - préenseignes - Animation	350 000 €	29 750 €	379 750 €
TRAVAUX*	10 352 000 €	879 920 €	11 231 920 €
Terrassement - nettoyage - démolition - évacuation des voies existantes et réseau	480 000,00 €	40 800 €	520 800 €
Confection d'un ouvrage cadre hydraulique sous la rue de l'automobile	900 000,00 €	76 500 €	976 500 €
Assainissement eaux pluviales y compris reprise des descentes EP des bâtiments	770 000,00 €	65 450 €	835 450 €
Requalification du réseau EU-EV	250 000,00 €	21 250 €	271 250 €
Requalification du réseau eau potable - défense incendie	100 000,00 €	8 500 €	108 500 €
Enfouissement des réseaux électrique et téléphone	1 300 000,00 €	110 500 €	1 410 500 €
Eclairage public	230 000,00 €	19 550 €	249 550 €
Reprise de chaussée et parking	1 580 000,00 €	134 300 €	1 714 300 €
Création d'une voie de raccordement sur le carrefour giratoire de Dugazon de Bourgogne	1 250 000,00 €	106 250 €	1 356 250 €
Création de voies nouvelles	850 000,00 €	72 250 €	922 250 €
Confection de trottoir et reprise accès individuel	200 000,00 €	17 000 €	217 000 €
Aménagement carrefour - arrêt bus	330 000,00 €	28 050 €	358 050 €
Viabilisation de nouvelles parcelles	500 000,00 €	42 500 €	542 500 €
Aménagements paysagers	140 000,00 €	11 900 €	151 900 €
Signalétique	100 000,00 €	8 500 €	108 500 €
Divers et imprévus	1 372 000,00 €	116 620 €	1 488 620 €
DIVERS ET IMPREVUS	150 000 €	12 750 €	162 750 €
FRAIS DE GESTION	472 720 €	40 181 €	512 901 €
Suivi des études	151 700 €	12 895 €	164 595 €
Réalisation des travaux	282 250 €	23 991 €	306 241 €
Définition de la gestion des ZAE	38 770 €	3 295 €	42 065 €
TOTAL GENERAL DEPENSES	12 622 720 €	1 072 931 €	13 695 651 €
* Sur la base de l'estimation de la société ETEC en 2011			
RECETTES			
	€ HT	TVA en €	€ TTC
PARTICIPATIONS			
CAP EXCELLENCE	12 622 720 €	1 072 931 €	13 695 651 €
TOTAL GENERAL RECETTES	12 622 720 €	1 072 931 €	13 695 651 €

ARTICLE 2 : LES AUTRES ARTICLES DE LA CONVENTION DE MANDAT RESTENT INCHANGES

Toutes les autres clauses de la convention de mandat de réalisation restent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestations.

Abymes, le.....

Pour la communauté d'agglomération
CAP EXCELLENCE

Le Président,

Eric JALTON.

Pour la SEMAG,

Le Directeur Général,

Laurent BOUSSIN.

